

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2025

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

### Décisions du Maire du 20 décembre 2024 au 9 janvier 2025

N°	DATE	OBJET	DECISION
33	30/12/2024	Bail d'habitation – Immeuble cadastré section AD n°121 sis 16 rue Aristide Briand – 34760 BOUJAN SUR LIBRON	<p>De signer avec Mme Magali SUBRA, un bail d'habitation à compter du 30/12/2024 pour la location du local d'habitation cadastré section AD n°121 sis 16 rue Aristide Briand élevé sur 2 niveaux d'une superficie totale de 117 m<sup>2</sup>.</p> <p>De fixer le montant du loyer mensuel à 650 €. Le loyer est indexé sur l'Indice de référence des loyers. Le preneur aura à sa charge les taxes, impôts et prestations de toutes natures afférentes aux locaux loués. Aucune caution ne sera sollicitée.</p> <p>Le 1er loyer interviendra au 01/01/2025.</p>